

Covid-19: aide financière

Pendant la pandémie du Covid-19, le gouvernement allemand et le gouvernement de l'État bavarois ont pris d'importantes mesures pour amortir ses conséquences financières sur l'économie.

Des aides d'urgence ont été créées et les prêts promotionnels existants ont été élargis et établis selon les besoins.

Aide d'urgence Covid-19 et sécurité de base

Aide d'urgence - Une subvention pour les entreprises de Bavière comptant jusqu'à 250 employés

Le gouvernement de l'État de Bavière et le gouvernement fédéral fournissent actuellement une aide d'urgence aux entreprises ayant des contraintes de liquidité. Les deux aides d'urgence comptent l'une pour l'autre. Les entreprises bavaroises demandent une aide d'urgence au niveau central par l'intermédiaire du gouvernement de la Moyenne-Franconie.

www.ihk-nuernberg.de/soforthilfe-corona

Sécurité de base

Avec 3 millions d'euros supplémentaires, le gouvernement fédéral veille à ce que les travailleurs indépendants aient plus facilement accès à la sécurité de base. Cela signifie que les moyens de subsistance et le logement pendant la crise peuvent être garantis malgré la perte de revenus - donc rester chez soi est assuré. Les candidats à la sécurité sociale de base n'auront pas à divulguer leur situation financière ni à toucher à leurs actifs dans les prochains mois.

Ces exceptions s'appliquent pendant six mois. Afin que les prestations puissent être versées très rapidement, les applications de sécurité de base sont provisoirement approuvées. Le test des moyens est effectué rétrospectivement.

www.arbeitsagentur.de/corona-grundsicherung

Prêts rapides Covid-19 - sans garantie

Prêt d'urgence Covid-19 de KfW pour les entreprises de plus de 10 employés

Qui peut demander le prêt?

- Entreprises de plus de dix salariés

- L'entreprise doit être sur le marché au moins depuis janvier 2019

L'entreprise doit avoir réalisé un bilan positif au cours de l'exercice 2017-2019 ou 2019

- Au 31 décembre 2019, l'entreprise ne doit pas être en difficulté économique

À quelles fins peut-on demander le prêt?

- acquisitions/investissements
- frais de fonctionnement

À quel montant de crédit puis-je obtenir?

- Montant maximum du prêt: jusqu'à 3 mois de recettes des ventes de l'année 2019
- Les entreprises comptant jusqu'à 50 employés reçoivent maximum 500 000 euros
- Les entreprises de plus de 50 employés reçoivent maximum 800 000 euros

Quelles particularités s'appliquent?

- 100% de prise en charge du risque par KfW
- aucune évaluation des risques par la banque domiciliataire
- durée du remboursement étalée sur 10 ans
- Remboursement anticipé possible sans pénalité de prépaiement
- KfW crédit d'urgence 2020 est limité jusqu'au 31 décembre 2020 et peut être demandé immédiatement

Informations complémentaires de la KfW

www.kfw.de/corona

Prêt d'urgence Covid-19 du LfA pour les entreprises comptant jusqu'à 10 employés

Qui peut demander le prêt?

- Entreprises comptant jusqu'à dix employés
- L'entreprise doit être établie ou avoir une succursale en Bavière
- L'entreprise doit être active sur le marché depuis le 1er octobre 2019

(Date des premières ventes)

- L'entreprise doit avoir réalisé un bénéfice au cours des années 2017 à 2019 ou en 2019; pour les sociétés qui n'ont pas été actives sur le marché pendant toute la période 2017 à 2019, la condition s'applique à la plus courte période correspondante.

- Au 31 décembre 2019, l'entreprise ne doit pas être en difficulté économique et en situation économique ordonnée
- Au moment du dépôt de la demande, aucune procédure de mise en faillite n'a été ouverte ou demandée pour les actifs de la société, ou une demande d'insolvabilité a été rejetée en raison d'un manque d'actifs; il n'y a pas d'autre procédure de liquidation de l'entreprise.

Que peut demander le prêt?

- Le financement des investissements et des ressources d'exploitation est soutenu.
- Ceux-ci comprennent essentiellement tous les besoins en liquidité de l'entreprise jusqu'au 31 décembre 2020, c'est-à-dire les coûts d'exploitation, les salaires et traitements en cours, le service de capital prévu

Les autres subventions basées sur le «Règlement fédéral sur les petites aides 2020» ou le «Règlement fédéral modifié sur les petites aides 2020» doivent être prises en compte dans la limite de financement maximal possible de 800 000 EUR.

- Les conditions aux limites indiquées n'ont pas encore été finalisées et peuvent donc encore changer. La demande n'est actuellement pas possible. Le LfA travaille à rendre rapidement possible votre demande de crédit d'urgence Covid-19 à votre banque domiciliaire.

Informations complémentaires du LfA

https://lfa.de/website/de/aktuelles/_informationen/Coronavirus/index.php

Financement supplémentaire du gouvernement bavarois

Crédit-Covid-19, LfA, 90% d'exemption de responsabilité

Qui peut demander le prêt?

- Petites et moyennes entreprises (PME)
- Grandes entreprises jusqu'à 500 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel (chiffre d'affaires du groupe)
- Indépendant
- Au 31 décembre 2019, pas d'entreprise en difficulté économique
- Selon la banque domiciliaire, il faut s'attendre à ce que la société soit en mesure de rembourser le prêt comme prévu après avoir surmonté les problèmes actuels causés par la crise du Covid-19.

À quelles fins peut-on demander le prêt ?

- acquisitions/investissements

- frais de fonctionnement

Quel montant de crédit puis-je obtenir?

- Montant minimum du prêt: 10 000 euros
- Montant maximum du prêt: 10 millions d'euros par projet, limité à:
 - o 25% de recettes des ventes totales à partir de 2019 ou
 - o Double de la somme des salaires à partir de 2019 ou
 - o besoin de liquidité pour les 18 prochains mois pour les PME ou 12 mois pour les non-PME (sur la base d'une auto-informations qui reste à la banque domiciliaire).

Quelles sont les particularités qui s'appliquent?

- 90% de prise en charge du risque (exonération de responsabilité) par le LfA
- garantie bancaire habituelle à convenir après l'évaluation des risques par la banque domiciliaire lors des négociations de crédit
- conditions flexibles de durée de remboursement jusqu'à 6 ans
- Remboursement imprévu possible contre paiement d'une pénalité de remboursement anticipé.
- Il existe une procédure accélérée de contrôle de risque LfA pour les montants allant jusqu'à 500 000 EUR

Informations complémentaires du LfA

https://lfa.de/website/de/aktuelles/_informationen/Coronavirus/index.php

Prêt universel LfA - 80% d'exonération de responsabilité

Qui peut demander le prêt?

- Petites et moyennes entreprises (PME)
- Grandes entreprises jusqu'à 500 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel (chiffre d'affaires du groupe)
- Indépendant
- Au 31 décembre 2019, pas d'entreprise en difficulté économique
- Selon la banque de la domiciliaire, il faut s'attendre à ce que la société soit en mesure de rembourser le prêt comme prévu après avoir surmonté les problèmes actuels causés par la crise de Covid-19.

À quelles fins peut-on demander le prêt?

- acquisitions/investissements
- frais de fonctionnement

Quel montant de crédit puis-je obtenir?

- Montant minimum du prêt: 25 000 euros
- Montant maximum du prêt: jusqu'à 10 millions d'euros
- LfA peut prendre en charge le risque de défaut:
 - o Exonération de responsabilité de 80% pour les prêts jusqu'à 4 millions d'euros
 - o Dans le cas de prêts de plus de 4 à 5 millions d'euros, une garantie du LfA ou de la Bürgschaftsbank Bayern GmbH peut être demandée si la sécurité est insuffisante. Des garanties d'État sont également possibles.

Quelles particularités s'appliquent?

- 80% de prise en charge du risque (exonération de responsabilité) possible par le LfA (voir ci-dessus)
- garantie bancaire habituelle à convenir après l'évaluation des risques par la banque domiciliataire lors des négociations de crédit
- Conditions flexibles de remboursement de 3 à 20 ans, pour les moyens de la compagnie couvrant jusqu'à 10 ans
- Remboursement imprévu possible contre paiement d'une pénalité de remboursement anticipé
- Si le risque LfA atteint 500 000 EUR, il existe une procédure accélérée de contrôle
- Alternativement, le prêt pressant LfA peut être demandé, lorsque la soumission d'un concept de consolidation est abandonnée au cours de la crise du Covid-19.

Brèves informations du LfA

https://lfa.de/website/de/aktuelles/_informationen/Coronavirus/index.php

Garanties LfA

Qui peut demander des garanties?

- Entreprises commerciales et indépendants en Bavière
- Au 31 décembre 2019, pas d'entreprise en difficulté économique

- Selon la banque domiciliaire, il faut s'attendre à ce que la société soit en mesure de rembourser le prêt comme prévu après avoir surmonté les problèmes actuels causés par la crise du Covid-19.

Qu'est-ce qui peut être garanti?

- Prêts pour financer les investissements
- Prêts pour financer la reprise d'une entreprise existante
- Prêts de fonds de roulement
- Crédits de garantie, en particulier dans le cas de paiements de sécurité nécessaires liés à la prise en charge et au traitement des commandes
- Prêts pour mesures de consolidation à l'exception du rééchelonnement des engagements bancaires existants
- Et dans le cadre d'une subvention minimale:
 - o Prêts de fonds de roulement, prêts de garantie, rééchelonnement de la dette et investissements de remplacement, quelle que soit la taille de l'entreprise
 - o Reprise d'une entreprise existante
 - o Investissements des grandes entreprises

Combien de crédit puis-je obtenir?

- Les garanties LfA sont acceptées jusqu'à un montant de 30 millions d'euros. Des garanties d'État sont également possibles.
- Le taux maximal de garantie est porté à 90% du montant du prêt - pour les ressources d'exploitation, les garanties de sauvetage et de restructuration et pour les prêts de consolidation.

Quelles particularités s'appliquent?

- Pour les garanties du LfA jusqu'à 500 000 EUR, la procédure simplifiée de demande et de traitement s'applique également comme pour les exonérations de responsabilité jusqu'à 500 000 EUR.
- possible renoncement de la coresponsabilité personnelle si elle ne peut être facilement convenue.
- La responsabilité de la caution ne peut excéder 90% du montant du prêt.
- Pour l'étude du dossier de la demande, le LfA facture des frais de traitement uniques de 0,5% du montant de la garantie (au moins 250 EUR, au maximum 25 000 EUR), plus une commission de garantie continue sur le montant de garantie respectif de 1 à 3% p. a.

Brèves informations du LfA

https://lfa.de/website/de/aktuelles/_informationen/Coronavirus/index.php

Financement supplémentaire du gouvernement fédéral

Prêt entrepreneur KfW pour les entreprises à partir de 5 ans - 90% de d'exonération de responsabilité

Qui peut demander le prêt?

- Petites et moyennes entreprises (PME) à partir de 5 ans
- Grandes entreprises sans restrictions de vente à partir de 5 ans
- Liberal à partir de 5 ans
- Au 31 décembre 2019, pas d'entreprise en difficulté économique
- Selon la banque domiciliaire, il faut s'attendre à ce que la société soit en mesure de rembourser le prêt comme prévu après avoir surmonté les problèmes actuels causés par la crise de Corona.

À quelles fins peut-on demander le prêt?

- acquisitions/investissements
- frais de fonctionnement

Quel montant de crédit puis-je obtenir?

- Montant maximum du prêt: jusqu'à 1 milliard d'euros

Quelles dispositions spéciales s'appliquent?

- 90% de prise en charge du risque (exonération de responsabilité) par KfW possible pour les petites et moyennes entreprises actives sur le marché depuis 3 ans, 80% pour les grandes entreprises
- garantie bancaire habituelle à convenir après l'évaluation des risques par la banque domiciliaire lors des négociations de crédit
- durée jusqu'à 5 ans
- Remboursement imprévu possible contre paiement d'une pénalité de remboursement anticipé
- KfW n'effectue pas de contrôle des risques pour les montants de prêts jusqu'à 3 millions d'euros par entreprise, KfW effectue uniquement un contrôle simplifié des risques pour les montants de prêts jusqu'à 10 millions d'euros par entreprise.

Brève information de KfW

www.kfw.de/corona

Crédit de démarrage KfW universel pour les entreprises jusqu'à 5 ans - 90% d'exonération de responsabilité

Qui peut demander le prêt?

- Petites et moyennes entreprises (PME) jusqu'à 5 ans
- Grandes entreprises sans restrictions de vente jusqu'à 5 ans
- Indépendant jusqu'à 5 ans
- Au 31 décembre 2019, pas d'entreprise en difficulté économique
- Selon la banque domiciliaire, il faut s'attendre à ce que la société soit en mesure de rembourser le prêt comme prévu après avoir surmonté les problèmes actuels causés par la crise de Corona.

À quelles fins peut-on demander le prêt?

- acquisitions/investissements
- frais de fonctionnement

Quel montant de crédit puis-je obtenir?

- Montant maximum du prêt: jusqu'à 1 milliard d'euros

Quelles dispositions spéciales s'appliquent?

- 90% de prise en charge du risque (exonération de responsabilité) par KfW possible pour les petites et moyennes entreprises actives sur le marché depuis 3 ans, 80% pour les grandes entreprises
- garantie bancaire habituelle à convenir après l'évaluation des risques par la banque domiciliaire lors des négociations de crédit
- durée de remboursement jusqu'à 5 ans
- Remboursement imprévu possible contre paiement d'une pénalité de remboursement anticipé
- KfW n'effectue pas son propre contrôle des risques pour les montants de prêts jusqu'à 3 millions d'euros par entreprise, KfW effectue uniquement un contrôle simplifié des risques pour les montants de prêts jusqu'à 10 millions d'euros par entreprise.
- Pour les entreprises jusqu'à 3 ans, une exonération de responsabilité de 80% auprès de KfW n'est possible que dans le cadre du droit d'entrée KfW

Brève information de KfW

www.kfw.de/corona

Subventions pour les grandes entreprises

BayernFonds

À qui s'adresse le BayernFonds?

- Le BayernFonds est une option pour lever des capitaux en toute sécurité, en particulier pour les moyennes entreprises qui ne sont pas couvertes par le Fonds fédéral de stabilisation économique.

Comment les BayernFonds sont-ils structurés?

- Le gouvernement bavarois a décidé de créer un fonds spécial d'une valeur de 20 milliards d'euros - le BayernFonds.
- Une agence financière à créer gèrera les actifs des BayernFonds.
- Selon la situation, les investissements de l'entreprise sont gérés par la Bayerische Beteiligungsgesellschaft ou la LfA banque de développement (Förderbank).
- L'État libre lui-même peut également participer à des entreprises si cela est nécessaire, par exemple dans le cas d'un intérêt stratégique.
- Les prochaines étapes sont une loi correspondante et l'approbation de la Commission européenne.

Information du gouvernement de l'État bavarois lors de la réunion du cabinet du 24 mars 2020 :

<https://www.bayern.de/bericht-aus-der-kabinettsitzung-vom-24-maerz-2020>

KfW directement impliquée dans le financement syndiqué

À qui s'adresse ce financement ?

- moyennes et grandes entreprises
- Le programme spécial s'adresse aux entreprises qui, en raison de la crise du Covid-19, ont connu des difficultés de financement temporaires à partir du 01.01.2020.
- Au 31 décembre 2019, pas une entreprise en difficulté.
- Au 31 décembre 2019, la société avait ordonné des conditions économiques. La banque de souscription n'a pas connaissance des arriérés de paiement non réglés de la requérante de plus de 30 jours, des accords de report existants et des manquements aux clauses restrictives.
- Au moment du dépôt de la candidature, la société devrait recevoir un financement complet d'ici le 31 décembre 2020 (hypothèse: sur la base d'une situation économique normale globale ("comme avant la crise")).

- Au moment de la demande, l'entreprise a un pronostic positif pour la poursuite en supposant que la situation économique globale redevienne normale ("comme avant la crise").

À quoi peut servir la participation?

- acquisitions/investissements
- frais de fonctionnement

À quelle hauteur peut être le niveau de participation?

- Minimum: 25 millions d'euros
- Maximum: KfW participe au partage des risques dans le financement du capital de la dette, dont le montant n'excède pas le double des salaires annuels en 2019 ou 25% du total des ventes en 2019 ou les besoins de liquidité des 12 prochains mois.

Quelles dispositions spéciales s'appliquent?

- La KfW participe au financement d'une manière habituelle sur le marché, aux mêmes conditions que les autres banques.
- KfW assume des risques de crédit proportionnels de la société financée. Les structures de financement sont adaptées aux besoins individuels de l'emprunteur.
- La prise de risque de KfW peut représenter au maximum 80% du financement du projet.
- Afin d'assurer un partenariat de risque adéquat entre KfW et les partenaires financiers, la part de KfW dans la dette totale de l'entreprise est limitée à un maximum de 50%.
- durée jusqu'à 6 ans
- Le programme est limité jusqu'au 31 décembre 2020.

Brève information de KfW

www.kfw.de/corona

Fonds de stabilisation économique (FSE)

À qui s'adresse le FSE?

- Le FSE est utilisé pour stabiliser les entreprises dans l'économie réelle, la menace à leur existence aurait un impact significatif sur la localisation de l'entreprise ou le marché du travail en Allemagne.
- Les entreprises doivent avoir rempli au moins deux des trois critères suivants au cours des deux derniers exercices précédant le 1er janvier 2020:
 - o Un actif total de plus de 43 millions d'euros
 - o Plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires également

o plus de 249 employés en moyenne par an

Que comprend le FSE?

- Le Fonds de stabilisation économique amortit l'impact économique de la pandémie sur les entreprises dont le risque pour leur existence aurait un impact significatif sur la localisation de l'entreprise ou le marché du travail en Allemagne.
- Elle devrait également éliminer les goulets d'étranglement de la liquidité, soutenir le refinancement sur le marché des capitaux et, surtout, renforcer la base de capital des entreprises.
- Le Fonds de stabilisation économique comprend:
 - o 400 milliards d'euros de garanties publiques pour les engagements. Ces garanties d'État sont conçues pour aider les entreprises à démarrer leur refinancement sur le marché des capitaux. Le Fonds de stabilisation économique peut fournir des garanties pour les titres de créance de sociétés et les passifs motivés émis du 28 mars 2020 au 31 décembre 2021. La durée des garanties et des passifs à couvrir ne peut excéder 60 mois. Une contrepartie conforme au marché est facturée pour la prise en charge des garanties.
 - o 100 milliards d'euros pour les investissements directs de l'État Participations directes de l'État. Ces mesures de recapitalisation visent à renforcer la base de capital des entreprises pour assurer leur solvabilité. Ils comprennent l'achat de dette subordonnée, d'obligations hybrides, de droits de participation aux bénéficiaires, de participations silencieuses, d'obligations convertibles, l'acquisition de parts dans des sociétés et l'acquisition d'autres composantes des capitaux propres de ces sociétés si cela est nécessaire à la stabilisation de la société. La recapitalisation a lieu dans des conditions de marché Conditions.
 - o 100 milliards d'euros pour le refinancement des programmes spéciaux KfW. Prêts Covid-19 KfW (voir ci-dessus) et financement du consortium KfW (voir ci-dessus)

Quelles dispositions spéciales s'appliquent?

- L'entreprise ne doit disposer d'aucune autre option de financement.
- Les mesures de stabilisation doivent offrir une perspective claire et indépendante de se poursuivre une fois la pandémie surmontée.
- Les entreprises qui demandent une mesure en vertu de cette loi ne doivent pas avoir satisfait à la définition de l'UE des "entreprises en difficulté" au 31 décembre 2019.
- Les entreprises utilisant des garanties ou des mesures de recapitalisation dans le cadre du fonds de stabilisation économique doivent garantir une politique commerciale saine et prudente. Ils devraient notamment contribuer à stabiliser les chaînes de production et à garantir des emplois.
- Les exigences spécifiques du Fonds de stabilisation économique seront bientôt déterminées par un règlement-cadre et seront publiées sur ce site.

- La personne de contact pour les entreprises est le ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie. Les candidatures peuvent être soumises sous peu sur www.wirtschaftsstabilisierungsfonds.bmwi.de et sur www.wsf.bmwi.de.

- Il n'y a aucun droit légal au soutien du Fonds de stabilisation économique. Le ministère fédéral des finances, en accord avec le ministère fédéral des affaires économiques et de l'énergie, décide des mesures de stabilisation à la demande de l'entreprise à sa discrétion. Le comité du Fonds de stabilisation économique peut également statuer dans les cas particulièrement importants. La décision sur les demandes peut également être transférée à la KfW par ordonnance. La décision sera prise en compte

- o l'importance de l'entreprise pour l'économie allemande,

- o urgence

- o l'impact sur le marché du travail et la concurrence et

- o le principe de l'utilisation la plus économique et la plus économique des fonds du FSM

Breve information

www.wsf.bmwi.de

Contact avec les banques promotionnelles et conseils pour discuter à la banque domiciliaire

KfW- L'aide Covid-19-Hilfe: Conseils de financement

Les entreprises souhaitant bénéficier de prêts promotionnels pour les investissements et le fonds de roulement de la KfW doivent contacter directement leur banque domiciliaire. La hotline KfW pour les crédits commerciaux est: 0800 539 9001.

KfW-Aide Covid-19: www.kfw.de/corona

LfA-Aide Covid-19: Conseil de financement et groupe de travail

Conseils de financement du LfA

Le personnel du service de conseil en financement du LfA est disponible pour répondre aux questions sur le financement public et pour demander du matériel d'information.

Les conseils généraux sur le financement du LfA peuvent être obtenus à:

Téléphone: 089/21 24 - 10 00

Lundi - jeudi 8 h à 18 h, Vendredi 8 h 00 à 15 h 00

https://lfa.de/website/de/aktuelles/_informationen/Coronavirus/index.php

Report des taux de remboursement des prêts indemnisés

De plus, dans le cas de prêts en cours de la LfA (avec et sans indemnisation) dans la crise corona, une demande de suspension de remboursement peut être déposée. Il est donc facile et rapide de demander la suspension de remboursement pour un maximum de quatre versements de prêts sans engagement LfA.

Task Force du LfA Förderbank Bayern sur site en Moyenne Franconie

De plus, le LfA Förderbank Bayern accompagne les PME bavaroises dans la gestion des crises économiques avec une équipe de spécialistes.

Le groupe de travail LfA aide rapidement, sans bureaucratie et gratuitement les entreprises.

Les experts analysent votre situation économique, discutent avec vous des faiblesses opérationnelles et trouvent des solutions

Ils utilisent leur expérience dans les discussions avec la banque de la maison ou lors de la demande de prêts promotionnels.

<https://lfa.de/website/de/beratung/taskforce/index.php>

Contact LfA pour la Task Force pour les entreprises en Moyenne-Franconie:

Bureau de représentation du LfA Förderbank Bayern

Au Tullnaupark 8

90402 Nuremberg

M. Holger Tietze

Téléphone: 0911/81 00 8-14

Courriel: nuernberg@lfa.de

Conseils pour parler à la banque domiciliaire

Veillez noter nos informations détaillées sur les demandes de prêts auprès du LfA et de la KfW et préparez soigneusement votre conversation avec la banque de la maison.

<https://www.ihk-nuernberg.de/de/corona-virus/corona-virus-finanzielle-hilfen/tipps-fuer-bankgespraeche-in-der-corona-krise/>

Avant de le faire, veuillez utiliser d'autres options pour générer des liquidités dans votre entreprise, telles que l'aide d'urgence, le chômage partiel, les reports d'impôts, le report des cotisations de sécurité sociale et nos informations complémentaires sur la pandémie Covid-19 et les conséquences économiques.

Soutiens supplémentaires

Programme immédiat Covid-19 pour le programme de conseil "Promotion du savoir-faire entrepreneurial"

Dans le cadre du programme "Promotion du savoir-faire entrepreneurial", le ministère fédéral de l'Économie a lancé un programme immédiat pour les petites et moyennes entreprises qui ont rencontré des difficultés économiques en raison de la crise du Covid-19. Le programme immédiat est entré en vigueur le 3 avril 2020.

Le programme "Promotion du savoir-faire entrepreneurial" est un support de conseil national pour les petites et moyennes entreprises. La subvention est normalement de 50% pour les entreprises en démarrage et existantes et de 90% pour les entreprises en difficulté.

ACTUEL: subvention à 100% pour des conseils sur les moyens de sortir de la crise de Covid-19

Pour les entreprises qui ont connu des difficultés économiques en raison de la crise de Covid-19, les coûts du consultant pouvant atteindre 4 000 euros sont subventionnés à 100%. Les entreprises n'ont pas à effectuer d'acompte car la subvention est versée directement aux consultants.

Les directives de financement du programme ont été adaptées en conséquence. Entre autres choses, les changements suivants ont été décidés:

- Les entreprises concernées reçoivent une subvention pour un service de conseil de 100%, jusqu'à un maximum de 4 000 euros, des frais de conseil facturés (financement intégral).
- Les entreprises concernées peuvent demander plusieurs consultations dans le cadre du nouveau quota jusqu'à ce que le montant maximum de la subvention soit épuisé.
- La subvention est versée par BAFA en tant qu'autorité de subvention directement sur le compte de la société de conseil. Les sociétés habilitées à postuler sont donc dispensées de préfinancer les frais de conseil.
- Les entreprises concernées n'ont pas à tenir un entretien d'information avec une personne de contact régionale avant de postuler.
- Les demandes de conseils de financement selon ces dispositions peuvent initialement être soumises jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

L'Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations (BAFA) est responsable de la mise en œuvre du programme. L'IHK Nuremberg est un partenaire régional et informe ses entreprises membres de l'avancement du programme de financement.

<https://www.ihk-nuernberg.de/de/Geschaeftsbereiche/Standortpolitik-und-Unternehmensfoerderung/gruendung/coaching/>

Soutiens supplémentaires

<https://www.innovation-beratung-foerderung.de/INNO/Redaktion/DE/Kurzmeldungen/Aktuelles/2020/200320-go-digital-homeoffice.html>

<https://www.digitalbonus.bayern/>

www.ihk-nuernberg.de/corona-checkliste

Note finale sur la liste de contrôle

Cette liste de contrôle a été créée avec grand soin. Cependant, il ne peut être concluant, mais doit toujours être adapté à la situation opérationnelle individuelle. De plus, les conditions-cadres peuvent changer quotidiennement. Nous vous demandons de comprendre que nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'exhaustivité du contenu.

Notre **service client IHK** est disponible pour répondre à toutes vos questions:

Tél: +49 911 1335 1335, e-mail: kundenservice@nuernberg.ihk.de

L'AAU e.V. Nuremberg dans le réseau national IQ Bavaria MigraNet fournit également des conseils sur des sujets complexes en langue étrangère ou maternelle. Vous pouvez trouver des contacts en langues étrangères ici:

<https://www.aauev.de/2020/04/08/beratung-des-aau-e-v-zu-corona-hilfe/>